LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance, le 20 Octobre 2026 à 20 heures 00 dans la salle des séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur René HEISER, Maire.

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance précédente ;

- Pris connaissance de la décision du Maire suivante :
  Signature d'un avenant au marché de travaux pour la construction d'un périscolaire et d'un local pour les services techniques – Avenant n°1 du lot n°12 Sols souples - Peinture
  Avenant d'un montant de 978,12€ HT, soit 1 173,74 € TTC

- Décidé, à l'unanimité, d'échanger 1,86 ca de terrain appartenant à Monsieur Jean-Luc VOSS au lieu-dit « Derrière le Moulin » cadastré Section E n°3368/525 de 0,66 ca et Section E n°3370/527 de 1,20 ca, contre 1,40 ca de terrain appartenant à la commune cadastré section E n°3371 ;

- Fixé, à l'unanimité, le prix du stère de bois de chauffage à 8,00 € TTC ;

- Décidé, à l'unanimité, la constitution du groupement de commandes pour la fourniture d'un service de balayage de voiries ;

- Désigné, à l'unanimité, les membres de la CLECT comme suit :
  Monsieur BROCKLY Jeremy, membre titulaire
  Monsieur PELIZZARI Jean-Marie, membre suppléant

- Approuvé, à l'unanimité, le renouvellement du contrat de concession pour la distribution de gaz sur le territoire de PIERREVILLERS ;

LE MAIRE,

René HEISER